



**Aux riverains de la rue Kléber  
(entre la rue des Têtes et la rue des  
Bains)**

Affaire suivie par :  
Philippe HENNEQUIN  
Service Voies Publiques et Réseaux  
Tél : 03 69 99 56 45

Colmar, le 16 juin 2016

Madame, Monsieur,

Comme convenu, j'ai le plaisir de vous communiquer le plan du projet d'aménagement définitif de la rue Kléber, arrêté à l'issue de la période de concertation. Il est également consultable sur le site internet de la Ville de Colmar.

Certains ajustements ont été apportés pour répondre aux attentes des uns et des autres, autant que possible.

Je vous rappelle que dans un délai de 3 ans à compter de la fin des travaux, aucune intervention sur la voirie publique ne sera autorisée par la Ville de Colmar (ouverture de la chaussée et/ou du trottoir pour branchement à un réseau par exemple), exception faite des cas d'urgence (fuite, conduite endommagée ou obstruée,...). Aussi, je vous invite à nouveau à vous rapprocher des concessionnaires de réseaux si vous envisagez de tels travaux dans un futur proche ou à faire suivre cette information à votre propriétaire ou votre syndic, si vous êtes locataire ou copropriétaire de votre résidence.

Une consultation d'entreprises va désormais être engagée pour la réalisation des travaux de voirie, dont le démarrage reste programmé au début de l'année 2017. Une date plus précise vous sera communiquée ultérieurement.

Préalablement à ces travaux et comme prévu, la société VIALIS et Colmar Agglomération procèdent cette année à des travaux de renforcement et de réhabilitation de leurs réseaux respectifs.



M. SCHMITT (03 89 20 68 68 poste 1578), technicien au Service Voies Publiques et Réseaux en charge de ce dossier, reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué



Jean Paul SISSLER